

PARC NATUREL RÉGIONAL  
DU MARAIS POITEVIN



INTERVENTION DU PARC NATUREL RÉGIONAL\*

ÉDUCATION  
À L'ENVIRONNEMENT ET  
AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Appel à projets À la rencontre du Marais poitevin

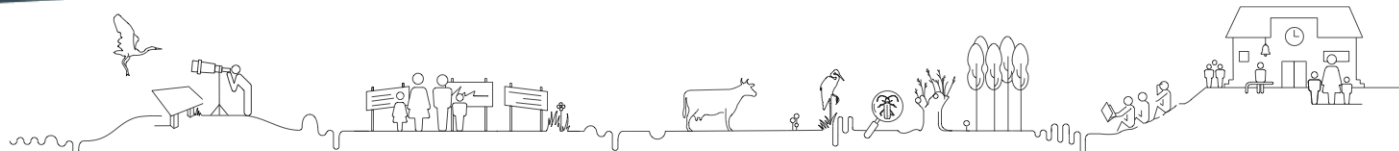
Écoles, collèges, lycées  
Année scolaire 2019-2020

Réponse avant le **26 septembre 2019**

[www.pnr.parc-marais-poitevin.fr/eedd19-20](http://www.pnr.parc-marais-poitevin.fr/eedd19-20) [correspondance@parc-marais-poitevin.fr](mailto:correspondance@parc-marais-poitevin.fr)

*\*Intervention supplémentaire sous condition de participation à la thématique «Arbre»*





# À la rencontre du Marais poitevin 2019-2020

## Un projet sur le Marais poitevin ?

### **Le Parc, l'Éducation Nationale et le RENET vous accompagnent.**

Afin de faciliter la découverte du Marais poitevin au sein des établissements scolaires, le Parc naturel régional du Marais poitevin lance un nouvel **appel à projets en partenariat avec les services de l'Éducation Nationale**. Il vous permet, en tant qu'enseignant.e, de réaliser un projet pédagogique en :

- bénéficiant d'un **accompagnement** du Parc, de l'Éducation Nationale et du **RENET** (Réseau d'Éducation à la Nature, à l'Environnement et au Territoire du Marais poitevin) ;
- profitant d'une rencontre avec tous les acteurs et d'une **présentation du territoire** afin de finaliser le projet ;
- obtenant une **prise en charge financière directe du Parc naturel régional** sur certaines dépenses.



## Une thématique ouverte

**Tout thème lié à l'EEDD** (paysage, eau, changement climatique, alimentation, agriculture, éco-habitat, énergie, biodiversité, déchets, patrimoines...) est éligible à l'appel à projets « À la rencontre du Marais poitevin ».

*Et pourquoi pas l'arbre dans vos projets cette année ?  
Une thématique d'actualité dans le Marais poitevin !*



## L'arbre, au cœur de l'actualité du Marais poitevin

Compte tenu de l'arrivée de la chalarose, **le Parc a choisi d'encourager les projets en lien avec l'arbre** grâce à un appui matérialisé par :

- Le partenariat possible avec la commune si elle est engagée sur l'action du Parc de replantation d'arbres têtards ;
- La sélection et la mise à disposition de ressources pédagogiques particulières ;
- **L'intervention supplémentaire d'un technicien du Parc ;**
- La valorisation de votre projet par une édition en ligne « Les enfants du Marais s'engagent pour le paysage de demain ».



Beaucoup d'entrées sont possibles pour traverser cette problématique dans un cadre éducatif : la vie de l'arbre, ses fonctions autant du point de vue de la biodiversité que de son rôle dans le paysage ou son usage pour l'homme. Mais aussi la propagation d'une maladie, ses impacts sur un paysage aux caractéristiques fortes avec l'exemple de la taille en têtard, et les mesures nécessaires pour prévenir une propagation : la diversification nécessaire des espèces, l'adéquation des espèces choisies aux conditions locales mais aussi la sélection de plants d'origine génétique locale...

### **L'actualité de l'arbre**

Le renouvellement de la trame arborée est aujourd'hui un enjeu majeur pour le territoire du Marais poitevin. Les frênes têtards, arbres emblématiques de ce territoire, sont menacés par :

- leur vieillissement (la plupart ont été plantés au XIX<sup>e</sup> siècle) et le manque de nouvelles plantations ;
- la chalarose, maladie du flétrissement du frêne due à un champignon originaire d'Asie et contre laquelle il n'existe pas de moyen de lutte.

Face à cette contamination inéluctable, le Parc naturel régional du Marais poitevin a mobilisé les acteurs du territoire et les habitants afin d'imaginer nos paysages de demain. Le Parc est donc engagé depuis 2015 dans un plan d'actions visant à "diversifier la trame arborée du marais".

Ce travail comporte entre autres un volet "Plantons les arbres têtards de demain" qui propose d'intégrer 6 nouvelles essences dans le marais. Ces essences ont été choisies pour leur adaptation aux conditions particulières du marais et leur capacité à être conduites en têtards.

## Bénéficiaires

Les établissements suivants, publics ou privés, sont éligibles :

- Etablissements du primaire (maternelles et élémentaires) sur le [territoire du Parc](#) ;
- Collèges, lycées de filières générale, professionnelle et technologique, et lycées agricoles recevant les élèves du [territoire](#) ;
- Maisons Familiales Rurales (MFR) : Mareuil sur Lay, St Martin de Fraigneau, Sansais, St Michel en l'Herm.

## Critères d'éligibilité du projet

### Dimension Parc

Le projet :

- ☑ se déroule sur le territoire du Parc ;
- ☑ place l'élève en immersion dans son environnement proche (sortie de terrain) ;
- ☑ permet à l'élève de s'approprier son territoire

### Démarche pédagogique

La démarche pédagogique du projet :

- ☑ rend l'élève acteur de ses découvertes ;
- ☑ décline un fil conducteur entre les séances ;
- ☑ associe à *minima* deux approches différentes : systémique, expérientielle, artistique, scientifique, sportive... ;
- ☑ permet la réalisation de productions individuelles et/ou collectives des découvertes ;
- ☑ s'inscrit dans au moins l'un des parcours éducatifs.

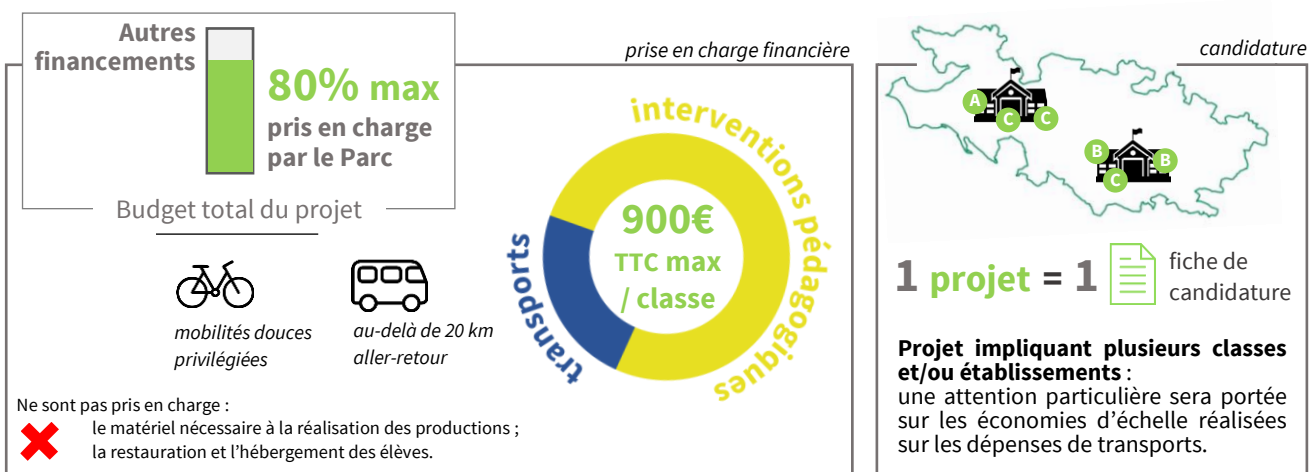
### Intervenants

Le projet devra faire intervenir **au minimum** :

- **2 membres du RENET** – Pour construire le projet, adresser une demande à l'ensemble des animateurs à l'adresse : [contact@renet-maraispoitevin.org](mailto:contact@renet-maraispoitevin.org) ; site internet : [www.renet-maraispoitevin.org](http://www.renet-maraispoitevin.org) ;
- **1 témoin du territoire**, intervenant.e bénévole hors RENET, pour qu'il partage son expérience du Marais poitevin avec les élèves. Exemples : habitant, professionnel, élu...

## Prise en charge financière du Parc

La prise en charge financière s'opère par la commande en direct par le Parc **des interventions et des transports** auprès des prestataires retenus. Le Parc s'engage à prendre en charge 80% du financement du projet dans la limite de 900 € TTC maximum par classe, dont 300 € maximum de frais de transport.



## Étapes et Engagements



## INFORMATIONS PRATIQUES

Vous êtes intéressé.e par ces modalités mais n'êtes pas sûr.e de pouvoir monter un projet ?

Vous avez l'envie de monter un projet sur le Marais poitevin et avez déjà des pistes de thèmes ?

Complétez et renvoyez à l'adresse ci-dessous la fiche de contact ou le formulaire en ligne disponible sur <https://pnr.parc-marais-poitevin.fr/eedd-aap-contact> afin de recevoir l'ensemble des documents nécessaires à la préparation de votre projet !

Pour tout renseignement sur l'appel à projet et accompagnement dans votre candidature, contactez :

**Aurore Péguin** · Chargée de mission EEDD  
2, rue de l'église · 79510 Coulon  
Tél. 05 49 35 15 41 · 06 47 15 86 15  
[a.peguin@parc-marais-poitevin.fr](mailto:a.peguin@parc-marais-poitevin.fr)

## PARC NATUREL RÉGIONAL DU MARAIS POITEVIN

2, rue de l'église · 79510 Coulon  
Tél. 05 49 35 15 20 · Fax. 05 49 35 04 41  
<https://pnr.parc-marais-poitevin.fr>

